



Manuel du bâtiment

Documentation des installations
techniques selon le critère LENOZ 5.7.6.



Manuel du bâtiment

Installation photovoltaïque

Le présent manuel décrit les principaux composants de l'installation ainsi que leurs réglages et leur fréquence d'entretien. Une gestion adaptée et un paramétrage optimal de l'installation sont une condition préalable pour un fonctionnement efficace et confortable.

Votre bâtiment est équipé d'une **installation photovoltaïque** qui sert à produire de l'électricité renouvelable.

Société spécialisée exécutante :

Veuillez insérer ici le logo de la société

Manuel du bâtiment

Installation photovoltaïque

Installation photovoltaïque



Illustration : panneau solaire



Illustration : compteur électrique + emplacement

Entretien

Les panneaux solaires demandent peu d'entretien en général. En cas d'encrassement important (notamment par pente faible), un nettoyage des panneaux peut être nécessaire pour garantir un fonctionnement optimal de l'installation. La nécessité d'un tel nettoyage doit être examinée en concertation avec une société spécialisée.

Entretien/inspection de l'installation en accord avec une société spécialisée en cas de dysfonctionnement de l'installation (panneaux défaillants ou onduleur défectueux).

Possibilités de suivi par l'utilisateur

Il est possible de connaître la quantité de courant produite à l'aide du **compteur électrique** ou de l'**onduleur**.

Manuel du bâtiment

Installation photovoltaïque

Conseil

Utilisation d'un système de télésurveillance de l'installation photovoltaïque. La « télésurveillance » permet d'accéder à tout instant aux données de production de l'installation à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette. Elle vous permet donc aussi de détecter un dysfonctionnement. Le compteur d'alimentation doit faire l'objet d'un contrôle visuel à intervalles réguliers afin de s'assurer qu'il fonctionne correctement. Il est conseillé de relever chaque mois, et au moins une fois par semestre, le rendement énergétique à des fins de comparaison.

Observations générales :

Remise du manuel du bâtiment

Le manuel du bâtiment a été remis au client
le .

Signature de l'expert

Signature du client

Ce manuel-type a été élaboré avec le concours de myenergy :

My Energy G.I.E.
28, rue Glesener
L-1630 Luxembourg
T. +352 40 66 58
R.C.S. Luxembourg C84
info@myenergy.lu

 **Hotline**
8002 11 90



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement

Exonération de responsabilité :

Le manuel du bâtiment ne remplace pas le mode d'emploi de l'installation. My Energy G.I.E. n'assume aucune garantie quant à l'exhaustivité et la conformité des données fournies par la société spécialisée. Toute modification des réglages initiaux de l'installation doit être faite en concertation avec la société spécialisée. Par ailleurs, nous déclinons toute responsabilité en cas de dysfonctionnement de l'installation technique consécutif à une modification des réglages initiaux.